

Centre-Presso. 1/3/12

# « L'année du choix pour l'eau potable en Aveyron »

Sous ce titre, voici une lettre ouverte du président du Syndicat d'eau potable du Ségala aux Aveyronnais, précédée de quelques explications.

Ce jeudi 1<sup>er</sup> mars, Francis Andrieu, président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (Siaep) du Ségala dépose en mairie de Trémouilles une demande de permis de construire pour la réalisation d'une nouvelle usine sur le site du Moulin de Galat. Un projet « soutenu par l'assemblée du syndicat » et que ce dernier défend depuis plus d'un an. Et ce, afin de répondre aux obligations faites par la préfecture de sécuriser et de renforcer la ressource en eau en Aveyron. La préfecture qui souhaite également que le Siaep du Ségala et le syndicat de Montbazens-Rignac parviennent à s'entendre pour constituer une seule et même entité au nom du regroupement nécessaire des établissements de coopération intercommunale dans le cadre d'un schéma départemental en cours d'élaboration.

Mais les deux syndicats poursuivent, sur ce

point, deux visions différentes et n'arrivent pas à s'entendre pour faire cause commune. Au point que chacun d'eux développe, sur le même site du Moulin de Galat, deux projets différents consistant à agrandir ou à créer une seconde unité de traitement, pour répondre (avec des coûts différents) au même objectif souhaité par la préfecture.

Le malentendu perdure malgré des avancées faites par les deux syndicats, des échanges de courriers, des « menaces » de la préfecture.

Aujourd'hui, Francis Andrieu, président du Siaep du Ségala, souhaite prendre les devants en adressant une « lettre ouverte aux Aveyronnais » pour expliquer sa démarche. Et exhorte les différents acteurs du dossier à « prendre leurs responsabilités ». Cette lettre, qui reprend la genèse du problème retracée par M. Andrieu lui-même, nous la publions aujourd'hui.

« Aveyronnaises, Aveyronnais, usagers du service public de l'eau,

Une fois dans votre vie vous avez certainement bu l'eau du Lévezou produite à l'usine d'eau potable du Moulin de Galat (commune de Trémouilles). En effet, 75 % de la population de notre département est alimentée ou peut-être alimentée par cette ressource en eau.

Je souhaite retracer ici l'origine de cette situation.

Les différents prélèvements réalisés grâce aux retenues hydroélectriques du Lévezou gérées par EDF offrent d'abord une ressource en eau brute sécurisée du point de vue de la qualité et de la quantité.

Par ailleurs, plusieurs élus visionnaires du Ségala ont réussi, au cours des années 1960, à associer un grand nombre de communes et de syndicats autour d'un projet global d'alimentation en eau potable du Centre-Ouest du Département. Cette solidarité et cette dynamique ont conduit à la réalisation d'équipements structurants largement surdimensionnés pour l'époque qui nous permettent, aujourd'hui encore, de préparer l'avenir sereinement. Je souhaite ici remercier mes prédécesseurs en votre nom pour le travail qu'ils ont accompli dans l'intérêt général.

Enfin et surtout, tout cela n'aurait pas été possible sans les abonnés du Syndicat du Ségala qui ont participé et qui participent toujours à la réalisation de ces installations performantes par le paiement régulier de leur facture d'eau.

Les résultats sont là et chacun peut en mesurer les apports sur le développement de notre département. Au-delà de sa mission permanente d'alimentation en eau, le Syndicat du Ségala assure également la sécurisation de plusieurs partenaires, communes ou syndicats, à partir de ses équipements situés sur le site du Moulin de Galat.

Les interconnexions existantes entre ces collectivités et le Syndicat du Ségala ont par exemple permis d'éviter à de nombreuses reprises la coupure d'eau de Rodez et de son agglomération.

Demain, c'est la sous-préfecture

de Villefranche de Rouergue qui va bénéficier de cette ressource et de ces équipements.

Vous le comprenez, le site du Moulin de Galat et les équipements qui y sont rattachés sont devenus en 50 ans un bien commun. C'est pourquoi, en 2011, le Syndicat a proposé d'associer tous ceux qui le souhaitent à sa gestion pour améliorer la gouvernance partagée du système.

Cette réforme est d'autant plus nécessaire qu'en 2014 de nouveaux besoins vont apparaître.

En effet à cette date, afin de protéger la vie aquatique, tous les prélèvements d'eau dans les milieux naturels, y compris ceux destinés à l'eau potable, vont devoir diminuer, sévèrement pour certains. C'est la loi.

À l'image de mes prédécesseurs et dans le respect du travail qu'ils ont accompli, j'ai souhaité anticiper cette évolution en m'appuyant sur les infrastructures existantes largement surdimensionnées comme je vous l'ai déjà indiqué.

C'est pourquoi j'ai proposé de renforcer le site du Moulin de Galat pour répondre aux besoins nouveaux et permettre ainsi à toutes les collectivités qui le souhaitent de bénéficier de ces installations : en deux ans et avec 8 M € d'investissement, l'ensemble des abonnés du Centre-Ouest de l'Aveyron pourront être alimentés ou sécurisés à partir du site du Moulin de Galat grâce à ces travaux d'amélioration et de renforcement.

Cette solution a d'ailleurs été proposée il y a plus de 30 ans par les services de l'État qui, à l'époque, avaient une vision constructive de l'alimentation en eau potable du département. Ce n'est pas le cas de nos interlocuteurs actuels qui ont mis plus de deux ans pour admettre enfin que cette solution était la plus raisonnable.

Par ailleurs, aujourd'hui encore le Syndicat de Montbazens-Rignac et la Ville de Rodez n'ont pas entendu raison et persistent à vouloir faire supporter leur volonté d'autonomie par les abonnés du service public d'eau potable.

Leur proposition consiste en effet à recréer complètement le si-

te du Moulin de Galat à quelques km de celui-ci. Ce projet est estimé entre 20 et 30 M€ pour une durée de réalisation de 5 à 6 ans qui nous amènerait au mieux en 2017.

Pourtant, la solution à laquelle je leur ai proposé de s'associer à de nombreuses reprises permettrait d'atteindre le même résultat à moindre coût.

L'Agence de l'eau Adour-Garonne, quant à elle, financée par les redevances payées par chaque abonné, n'a pris aucune position claire. Elle n'exclut toujours pas de subventionner à hauteur de 30 % le projet maximaliste, malgré l'importance du montant prévu (6 à 9 M€ de subvention escomptée pour le doublement complet de l'existant à comparer aux 2,4 M€ pour son simple renforcement).

Dans un contexte de ressources financières limitées, chaque citoyen a le devoir de s'interroger sur la meilleure utilisation de l'argent public.

Au regard de cette situation de blocage, j'ai décidé de prendre mes responsabilités et de commencer dès maintenant les travaux de réalisation d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable car celle-ci peut encore être terminée pour l'été 2014.

L'Aveyron ne peut se payer le luxe de risquer une rupture majeure de l'alimentation en eau potable.

D'ici peu, la Préfecture, qui n'a pas joué son rôle sur ce sujet depuis plusieurs années, sera consultée sur l'instruction du permis de construire de la nouvelle usine.

Les financeurs, quant à eux, seront officiellement sollicités pour la réalisation des travaux. Que chacun prenne ses responsabilités !

En cas d'avis défavorable, j'attendrai d'eux qu'ils fassent connaître publiquement les motifs de leurs décisions pour que chacun puisse juger de leur pertinence.

2012 est l'année du choix pour l'avenir de l'eau potable dans l'Aveyron. ne la laissons pas passer ! »

FRANCIS ANDRIEU,  
PRÉSIDENT DU SYNDICAT D'EAU  
POTABLE DU SÉGALA